



# FEDERATION FRANCAISE de PARACHUTISME

CONSEIL TECHNIQUE PERMANENT

CIRCULAIRE "SECURITE"

N° 7

Jean COUPE

V.Réf. :

N.Réf. : fs.88/5136

DATE 12 JUILLET 1988

OBJET INCIDENT DE LIBERATION AVEC PARACHUTE TANDEM

## MATERIELS OU TECHNIQUES CONCERNES

EQUIPEMENT VECTOR

## TEXTE

Incident survenu à deux moniteurs tandem confirmés (2 à 300 sauts tandem) effectuant ensemble une descente, l'un comme pilote, l'autre comme passager.

Après un équipement rapide dans l'aéronef, les deux parachutistes sautent et effectuent la première partie de la descente sans problème. A l'ouverture, la voilure principale est incontrôlable et les deux parachutistes s'accordent pour effectuer une libération. Le pilote tente de saisir la commande de libération, mais celle-ci, non dégagée lors de l'équipement, est retournée sous les sangles principales du harnais qui la plaquent fortement contre sa poitrine. Aucune des tentatives de dégagement effectuées par le pilote ne permettent le dégagement de la commande de libération. La situation devenant particulièrement critique, le moniteur tandem passager demande au pilote de déclencher l'ouverture de la voilure de secours. Les deux voilures se gênent mutuellement et l'atterrissage est effectué en mauvaise condition sans conséquences graves pour les deux parachutistes.

## DECISION FEDERALE

Contrôle systématique en vol, avant le saut, de toutes les commandes des parachutes (matériels VECTOR et Parachutes de France).

Christian BERNACHOT  
Directeur Technique National

**DATE D'APPLICATION** : Dès réception de la présente note de sécurité.

**DIFFUSION** : Tous les Directeurs Techniques des Centres Ecoles de Parachutisme.

Président FFP - DTN - Membres du CTP - MM. CHALOIN - TOURNIER

Tous les moniteurs tandem.